



Mercredi 10 août 2016

Incendies dans les Bouches-du-Rhône : la préfecture ouvre une cellule de crise

Des incendies se sont déclarés cet après-midi dans les Bouches-du-Rhône.

FOS-SUR-MER

Le premier incendie s'est déclaré sur la commune de Fos-sur-Mer, vers 12h30 et il n'est circonscrit à cette heure sur son secteur Est. Il a parcouru 530 hectares.

Le terminal minéralier de Fos a été touché sans faire de victime, ni de dégâts importants. 20 véhicules légers et caravanes ont été détruits.

250 pompiers du Service départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) des Bouches-du-Rhône ont été aidés dans la lutte contre cet incendie par des renforts venus du Vaucluse et 3 Canadiens ont été mobilisés en appui aérien.

A cette heure, les pompiers traitent les résidus de cet incendie avec l'appui de 30 marins-pompiers du Bataillon des Marins Pompiers de Marseille (BMPM) pour protéger les installations industrielles.

ROGNAC

Le deuxième incendie majeur, plus important, s'est déclaré vers 15h30 sur la commune de Rognac.

Attisé par un fort mistral, il a déjà parcouru 900 hectares et concerne maintenant les communes des Pennes-Mirabeau, de Vitrolles et de Cabriès.

300 pompiers du SDIS13 sont sur place et sont appuyés par des renforts du Var, du Vaucluse (120 pompiers) et 100 pompiers du BMPM. 300 autres pompiers des Alpes-Maritimes, de la Drôme et de l'Ardèche sont attendus.

8 colonnes de pompiers sont également attendues en renfort (700 pompiers environ) et 2 Canadiens de Corse sont en transit.

3 Canadiens, 2 Trackers, 1 Dash8 et 1 Milan interviennent par rotation en appui aérien (6 rotations par heure en prenant leurs réserves dans l'étang de Berre tout proche)

Deux lignes haute tension ont été coupées dans le secteur pour faciliter les opérations, mais sans conséquence pour la population.

Le trafic SNCF n'est pas touché pour l'instant.

Les accès à la zone commerciale de Plan-de Campagne sont fermés depuis l'A51 et depuis l'A7.

Un hameau de Vitrolles a été évacué.

Depuis 17 heures, les vols commerciaux à destination de l'aéroport de Marseille-Provence n'atterrissent plus pour permettre les manœuvres des moyens mobilisés pour l'appui aérien. Le décollage de ces vols commerciaux est toujours possible.

Le préfet des Bouches-du-Rhône a ouvert une cellule de crise et demande à la population de rester confinée et, surtout, de ne pas encombrer les axes routiers qui doivent être utilisés en priorité par les services de secours.

Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Préfecture des Bouches-du-Rhône

www.bouches-du-rhone.gouv.fr - www.paca.gouv.fr @prefet13

Bureau de la communication Interministérielle - 04.84.35.40.00